

COMPTE RENDU CHSCT EXTRAORDINAIRE 17/05/22

Objectif : réguler le flux de patients se présentant aux urgences de 17h à 8h

Solutions de la direction avec la validation par l'ARS :

- Présence de 2 bénévoles de la protection civile accompagnés par un agent de sûreté en amont des urgences qui font barrage aux personnes se présentant spontanément à celles-ci. Ils auront un téléphone et seront en contact avec une cellule appelé SAS miroir qui est une sorte de centre 15 interne au Chu. Ce SAS aura pour mission de réguler en faisant entrer dans les urgences uniquement les patients sélectionnés par leur soin.
- Il est en pourparlers de trouver des médecins traitants qui pourraient se positionner dans l'algéco anciennement utilisé lors de la crise covid et ce pour faire une consultation rapide afin d'autoriser l'entrée ou non au sein des urgences
- De 22h à 8h du matin il n'y aura plus de présence physique mais un interphone à l'entrée des urgences qui sera relié au SAS. Les patients devront l'utiliser pour exposer leur état et en fonction ils pourront entrer ou non dans les urgences

Pour les patients appelant le 15 sans se déplacer, il n'y aura pas de changement. S'ils arrivent aux urgences ça sera via les pompiers ou les ambulances privées.

Le dispositif entre en action demain mercredi 18 mai